

# À vous de jouer !

## Vrai ou faux ?

**1** Antidépresseurs et anxiolytiques sont les substances les plus souvent retrouvées chez les accidentés de la route.

VRAI  FAUX

**2** Un ou deux petits cafés bien serrés et je ne suis plus du tout somnolent, même quand j'ai pris un médicament.

VRAI  FAUX

**3** Un traitement auquel je suis habitué n'a plus d'effet sur ma conduite.

VRAI  FAUX

**4** Un médicament vendu sans ordonnance n'altère pas ma capacité à conduire.

VRAI  FAUX

**5** La loi sanctionne la conduite sous médicaments au même titre que la conduite sous alcool ou stupéfiants.

VRAI  FAUX

*Réponses*

**1.VRAI.** Ils entraînent une somnolence, des troubles de la vigilance et de la concentration et une altération de la fonction musculaire. Leur prise est à privilégier au moment du coucher.

**2.FAUX.** Même si le café est un stimulant, ses effets ne sont que de courte durée. Il en est de même avec les boissons énergisantes, le fait d'ouvrir la fenêtre ou fumer une cigarette. Le mieux est de faire une pause.

**3.VRAI et FAUX.** A l'instauration du traitement, le risque d'effets secondaires est élevé les premières semaines puis diminue. Après avis médical, il est possible de reprendre la conduite.

**4.FAUX.** Même si les risques sont faibles, les médicaments en vente libre peuvent avoir des effets sur la conduite : somnolence, vertiges, Attention à certains sirops, produits à base de CBD, etc.

**5.FAUX.** La législation française n'interdit pas la prise de médicaments au volant. Pourtant leur consommation augmenterait de 60 à 80 % le risque d'accident selon l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM).



## MÉDICAMENTS ET CONDUITE

*Restez vigilant !*

©-COM-PL-056-V0-20231116

6 bis rue de la Saône  
CS 71104  
54 523 Laxou Cedex  
Tel : 03 83 36 67 75

[www.alsmt.org](http://www.alsmt.org)



## MÉDICAMENTS ET CONDUITE

*Restez vigilant !*

# Médicaments et vigilance

Quels sont les risques ?



Baisse de l'attention  
Somnolence



Troubles  
du comportement



Ralentissement  
des réflexes



Troubles  
de la vision



Troubles  
de l'équilibre



Nausées  
Vomissements



Ces effets peuvent apparaître de manière isolée, ou cumulée.

+ La prise de médicaments est retrouvée chez **environ 10% des accidentés de la route.**

+ **1/3 des médicaments commercialisés en France** peuvent affecter la capacité à conduire.

3 pictogrammes à connaître...



## SOYEZ PRUDENT

Ne pas conduire sans avoir lu la notice.

Les risques pour la conduite sont faibles et dépendent de l'individu. Le conducteur doit être sensibilisé aux effets secondaires du médicament qu'il prend avant de prendre le volant.

Quelques exemples :

- les médicaments contre la toux et le rhume,
- les anti-hypertenseurs,
- les anti-inflammatoires, etc.



## SOYEZ TRÈS PRUDENT

Ne pas conduire sans l'avis d'un médecin.

Les effets du médicament **peuvent être dangereux** pour la conduite du véhicule, lors de l'utilisation d'engins mobiles, de machines dangereuses ou le travail en hauteur.

Quelques exemples :

- les antidépresseurs,
- les antidouleurs (codéine, morphine, etc.),
- les tranquillisants,
- le traitement de certaines maladies : diabète, maladie de Parkinson, épilepsie, allergies, etc.



## NE PAS CONDUIRE

Pour la reprise de la conduite, demandez l'avis d'un médecin.

La conduite de véhicule, d'engins mobiles, et l'utilisation de machines dangereuses ou le travail en hauteur **sont dangereux.**

Quelques exemples :

- les somnifères,
- les tranquillisants,
- les neuroleptiques,
- les anesthésiques, etc.

# Adoptez le bon comportement !

Les 7 règles d'or

## RÈGLE N°1

Demandez systématiquement conseil à votre pharmacien, médecin pour chaque prise de médicaments en mentionnant les risques liés à votre profession : conduite de véhicules, engins mobiles, machines dangereuses, travail en hauteur, etc.

## RÈGLE N°2

Repérez un des trois pictogrammes sur vos boîtes de médicaments et retenez leurs significations.

## RÈGLE N°3

Lisez attentivement la notice de vos médicaments et pensez à toujours conserver les boîtes et leurs notices.

## RÈGLE N°4

Ne modifiez ou n'arrêtez pas de vous-même votre traitement et respectez les doses prescrites. Avant toute nouvelle prescription, informez le professionnel de santé des traitements en cours.

## RÈGLE N°5

Ne consommez ni drogues ni alcool.

## RÈGLE N°6

Ne prenez pas le volant ou arrêtez-vous si vous ressentez des signes de fatigue, des engourdissements, des tremblements, des nausées, des vertiges, etc

## RÈGLE N°7

N'utilisez pas de médicaments inconnus et évitez l'automédication.